

**CREATION DES SIP DE BALMA ET DE COLOMIERS**

*Sur l'immobilier et la sécurité*

- FO-DGFIP constate que le sas à double entrée installé à Balma oblige les personnels à en actionner l'ouverture à chaque passage. Or, en période d'affluence importante, ce mode d'ouverture risque d'être neutralisé pour permettre une plus grande fluidité dans la circulation des usagers. Qui décidera ? FO-DGFIP s'interroge sur la responsabilité éventuelle incombant aux agents. Il nous semblerait anormal que la responsabilité des personnels puisse être engagée pour un problème de fonctionnement.
- FO-DGFIP est toujours dans l'attente de l'installation d'un trappon au SIP de Balma afin de sécuriser l'échange des fonds entre les personnels et les convoyeurs.  
De même, nous réclamons la mise en place de 2 plots escamotables réservant l'emplacement qui permet au camion blindé de se positionner contre le bâtiment. En effet, la matérialisation au sol de l'emplacement de parking n'en garantit pas l'accès. L'impossibilité d'accéder à cet emplacement a empêché à plusieurs reprises le dégagement des fonds par les convoyeurs laissant ainsi une encaisse importante dans le coffre du poste.  
FO-DGFIP demande que le dégagement des fonds soit défini à Colomiers dans le sens d'une sécurité maximale. C'est pour cela que nous nous inquiétons de l'absence de trappon et surtout de l'impossibilité matérielle d'accéder à la façade dans une voie sans issue. La matérialisation d'un coffre sur un mur ne nous paraît pas non plus être un signe sécuritaire majeur.
- S'agissant de la sécurité extérieure du bâtiment à Balma, nous demandons à ce qu'elle soit vérifiée. Des travaux effectués depuis la création de l'immeuble pouvant avoir amoindri l'efficacité du dispositif anti-intrusions.
- Des protections vitrées ont été installées pour les caissiers. A l'instar de ce qui a été fait pour le poste de Balma, nous demandons une protection similaire pour tous les agents d'accueil avec éventuellement un micro incorporé.

- FO-DGFIP s'inquiète du libre-accès aux services de recouvrement et notamment aux caisses. Nous proposons de revoir la circulation à l'intérieur de ces services et d'en réglementer l'accès y compris aux personnes extérieures autorisées (régisseurs, secrétaires de mairie ...). Une ouverture électrique commandée par l'agent d'accueil ou un digicode pourrait résoudre ce problème.  
Une étude ergonomique aurait peut-être été utile..

### ***Sur l'accueil téléphonique***

Compte tenu du mode d'organisation de travail de la filière gestion fiscale à Balma, c'est un serveur vocal interactif qui a été choisi. Le choix de cette installation appelle de notre part des réserves.

Pour information, c'est un serveur à reconnaissance vocale qui sera installé à Colomiers.

### ***Sur les effectifs***

- Les postes de Balma et Colomiers sont des postes comptables mixtes (Impôts + Secteur Public Local). La création des 2 nouveaux SIP va induire un accroissement des tâches (caisse ; accueil) qui ne s'accompagnera pas des créations d'emplois correspondantes.

C'est pourquoi, FO-DGFIP s'interroge sur les modalités de remplacement des agents concernés. A cet effet, FO-DGFIP rappelle que les équipes de renfort de la filière gestion publique sont destinées à l'exécution de missions ciblées pour l'essentiel. En aucun cas, l'utilisation des agents de remplacement doit masquer une pénurie d'emplois.

FO-DGFIP sera donc vigilant à ce que les droits des agents soient respectés notamment en ce qui concerne le renouvellement de temps partiel.

- S'agissant du SIP de Balma, FO-DGFIP constate la diminution drastique des postes de cadres A depuis 2005. En effet, 7 d'entre eux œuvraient au sein des 2 CDI et de la Trésorerie Principale. Seuls 4 subsistent à la création du SIP. Compte tenu des contraintes liées à la fonction d'accueil et à la gestion RH, de l'effectif conséquent de ce poste, FO-DGFIP demande la création d'un poste d'adjoint supplémentaire spécifiquement affecté à l'accueil.
- La Direction Générale préconise une professionnalisation des fonctions d'accueil. FO-DGFIP n'est pas favorable à cette spécialisation qui entraînerait une détérioration des conditions de travail des agents affectés à cette tâche.

- Enfin, FO-DGFIP demande que les effectifs minimums de chaque filière concernée soient respectés en temps réel dans les 2 SIP créés. En effet, le but de cette réforme étant de supprimer des emplois, les postes ne pourront plus absorber les vacances d'emplois occasionnées par les départs en retraite, réussites aux concours ...

### ***Sur la formation professionnelle***

Une fois encore, nous déplorons la précipitation avec laquelle devront s'effectuer certains stages de formation. A une poignée de semaines de la création de ces 2 postes, et alors même que les contraintes liées à leur mise en place s'accumulent, les cadres A doivent participer à un stage d'immersion obligatoire à Lyon fin octobre et courant novembre.

Nous louons les qualités exceptionnelles des agents des Finances qui, encore une fois, n'auront que 3 jours pour assimiler les subtilités des métiers d'assiette ou de recouvrement.